

## TERMES DE REFERENCE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'URBANISME ET HABITAT

---

SÉCRETARIAT GENERAL A L'URBANISME ET HABITAT

---

PROJET D'URGENCE ET DE RESILIENCE URBAINE DE KANANGA

---

### Termes de référence pour le recrutement du Chargé de suivi-évaluation

#### 1. INTRODUCTION

##### 1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité et obtenu l'appui de la Banque mondiale pour financer les travaux d'urgence contre les érosions à Kananga. Cet appui consiste en un financement de 100 millions de dollars américains pour la mise en œuvre du « Projet d'Urgence pour la Résilience Urbaine de Kananga », en sigle PURUK.

Le Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga a pour objectif de protéger les habitations et les infrastructures essentielles affectées par les érosions à Kananga et de renforcer la capacité du gouvernement et des organisations locales en matière de gestion des érosions et planification urbaine résiliente au changement climatique. Le projet est ancré au Ministère de l'Urbanisme et Habitat.

La République Démocratique du Congo s'est engagée à s'assurer que le projet est exécuté conformément aux normes environnementales et sociales (NES) et au plan d'engagement environnemental et social (PEES), qui fait partie de la convention de financement.

#### 2. Composantes du projet

Le projet comprend les composantes suivantes :

**Composante 1: Interventions d'urgence contre l'érosion des ravins pour protéger les infrastructures essentielles (25 millions de dollars américains)**

A small, stylized handwritten signature in blue ink.

Les activités comprendront : (a) la gestion du ruissellement et l'amélioration du drainage, y compris des solutions basées sur la nature (pour rediriger l'écoulement ou améliorer l'infiltration des eaux en utilisant des arbres et des espèces de plantes à enracinement profond) ; (b) la stabilisation des ravins pour arrêter l'érosion et prévenir les glissements de terrain (c.-à-d. remodelage ou re- profilage des canaux à l'aide de géotextiles, de barrages rocheux, de sacs de sable et/ou de filets métalliques), et (c) les activités associées à la restriction de l'accès et à la protection des zones d'intervention, à la surveillance communautaire et à la prévention du déversement de déchets dans les ravins. Cette composante financera également des études techniques, des modélisations techniques et la supervision des travaux. Les types de travaux financés dans le cadre de cette composante sont à forte intensité de main-d'œuvre, de sorte qu'un grand nombre d'emplois temporaires seront générés, ce qui profitera à la communauté locale. Le financement au titre de cette composante comprendra les matériaux, les travaux de génie civil, les études techniques et l'équipement.

**Composante 2 : Développement urbain résilient intégré** (65 millions de dollars américains)

Cette composante est conçue pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'érosion des ravins, des glissements de terrain et des inondations en soutenant une approche intégrée, holistique et résiliente du développement urbain à Kananga. Les activités commenceront immédiatement après l'approbation du PURUK et viseront à soutenir des approches à moyen et à long terme afin de renforcer les capacités institutionnelles de gestion urbaine, à développer des systèmes de gestion des risques de catastrophe et à financer des infrastructures physiques résistantes aux érosions et aux changements climatiques, ce qui renforcera la résilience de l'économie locale et des moyens de subsistance.

Les activités seront conçues en consultation avec les citoyens locaux afin d'être inclusives, de soutenir les populations vulnérables et de renforcer la capacité des communautés à faire face aux risques climatiques et à s'y adapter. Les activités seront liées et éclairées par les enseignements tirés des activités d'urgence, et elles seront mises en œuvre parallèlement à celles tirées de la composante 1.

**Composante 3 Gestion de projet et soutien à la mise en œuvre** (coût total 10 millions de dollars américains)

Cette composante financera les coûts liés à la gestion et à la mise en œuvre du projet. Cela comprend, entre autres, le paiement des salaires des consultants de l'Unité de gestion de projet (UGP), les coûts d'audit, la mise en œuvre du Cadre environnemental et social (CES), le paiement des coûts d'indemnisation pour la réinstallation, le suivi et l'évaluation, les voyages d'étude, la communication pour l'ensemble des composantes, la sensibilisation et l'engagement des citoyens.

**Composante 4 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC)** (Coût total : 0 million de dollars américains)

Cette composante fournira, au besoin, une réponse immédiate en cas d'une crise ou à une urgence admissible. Des ressources seront allouées à cette composante au besoin

au cours de la mise en œuvre. Un manuel d'exploitation du CERC *seTa* préparé par le gouvernement au cours de la première année de mise en œuvre du projet et fournira les lignes directrices et instructions détaillées sur la façon de déclencher le CERC et d'utiliser les fonds (y compris les critères d'activation, les dépenses admissibles et les modalités de mise en œuvre spécifiques ainsi que le personnel requis pour l'autorité de coordination).

## **2.1. Modalités d'exécution du projet**

### **2.1.I. Arrangements institutionnels**

La responsabilité globale de la mise en œuvre du projet sera confiée à une Unité de Gestion de Projet (UGP) sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH). L'UGP est la seule unité d'exécution du PURUK. Ses consultants sont basés en permanence à Kananga afin d'assurer un suivi de proximité du Projet.

Le MUH établira et par la suite, maintiendra, tout au long de la mise en œuvre du Projet, un Comité National de Pilotage dont la composition et les fonctions seront jugées satisfaisantes par la Banque mondiale. Le Comité National de Pilotage aura la responsabilité de fournir des orientations stratégiques générales et de superviser la mise en œuvre du Projet.

Le MUH, établira, parallèlement, tout au long de la mise en œuvre du Projet, un Comité Provincial de Pilotage dont la composition et les fonctions seront jugées satisfaisantes par la Banque mondiale. Le Comité Provincial de Pilotage aura la responsabilité d'assurer la coordination des opérations entre les parties prenantes du Projet à l'échelon provincial et local.

Pour favoriser la réalisation des conditions ci-dessus, le Ministère de l'Urbanisme et Habitat a mis en place un Comité de recrutement pour sélectionner, conformément aux directives de la Banque mondiale, un(e) Chargé de suivi-évaluation (CSE)

## **II. MISSION DE L'EXPERT**

### **1. Objectif de la mission**

Le Chargé de suivi-évaluation (CSE) a pour mission d'assurer la coordination des activités du projet d'urgence et de résilience urbaine de Kananga en suivi et évaluation, dans le respect des normes reconnues en la matière et la production des rapports correspondants.

A cet effet, il est chargé de mettre en place et gérer le système de suivi-évaluation du projet pour garantir la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions ; produire des informations fiables pour la gestion adaptative, la redevabilité envers les bénéficiaires et les bailleurs, et la capitalisation des leçons.

### **2. Liens hiérarchiques**

Le CSE est placé sous l'autorité du Coordonnateur de l'unité de gestion du PURUK. Ce poste sera classifié sous la catégorie une (1) tel que prévue dans la note sur

l'harmonisation des Honoraires et autres avantages applicable pour les projets financés par la Banque mondiale.

### 3. **Attributions et tâches**

Le CSE assure la coordination des activités de suivi-évaluation du projet d'urgence et de résilience urbaine de Kananga dans le respect des normes reconnues en la matière et la production des rapports. A ce titre, il est chargé de la :

- a) **Mise en place d'un Système de suivi-évaluation (SSE) pour le projet conformément aux directives de la banque mondiale en termes de gestion axée sur les résultats.** A cet effet, il doit :
- 1) Mettre en place un SSE qui soit en adéquation avec le cadre logique du projet et refléter les préoccupations du PAD et devra contenir :
    - o L'organisation institutionnelle du SSE avec une définition des responsabilités de chacune des parties prenantes et acteurs du SSE ;
    - o L'organisation du suivi du projet avec le répertoire des indicateurs aux différents niveaux du cadre logique détaillant le contenu de chacun des indicateurs, des méthodologies de collecte et de la périodicité de celle-ci, les procédures pour l'élaboration du plan de travail annuel, pour la rédaction des rapports d'activités et de suivi — évaluation des résultats ;
    - o L'organisation des activités liées à l'évaluation du projet ;
    - o Le système d'information de SSE ;
  - 2) Assurer l'élaboration d'une base de données et la définition des procédures d'accessibilité, de modification et de consultation des informations contenues dans celle-ci ;
  - 3) Assurer la conception et la mise en place des outils de collecte des données ainsi que des outils nécessaires à leur compilation et diffusion (logiciels informatiques, bases de données, site internet, interfaces, ...)
  - 4) Aider à fixer et à définir avec les acteurs et les institutions concernés dans la mise en œuvre opérationnelle du SSE, le cadre de collaboration et leur contribution dans la mise en œuvre du SSE (revue des systèmes d'information, convention, évaluation des besoins de renforcement, plan de formation, ...);
  - 5) Concevoir des mécanismes de diffusion et de transfert des informations relatives au projet à l'intention de tous les partenaires, surtout au niveau local
- b) **Mise en œuvre du Système de suivi-évaluation du projet**
- 1) Assurer la collecte, le traitement, l'organisation et l'analyse des données nécessaires à l'élaboration des rapports périodiques relatifs à la mise en œuvre du projet, conformément au manuel des procédures

- ;
- 2) Assiste les acteurs et les institutions concernés dans la mise en œuvre opérationnelle du SSE, dans l'utilisation des outils de collecte afin d'améliorer la collecte et la transmission des données à la coordination ;
  - 3) Assurer la cohérence et la qualité des données recueillies en vue de l'élaboration des différents rapports du projet ;
  - 4) Permettre à la Coordination de répondre à toute demande de données sur le projet émanant du Gouvernement, de la Banque Mondiale ou d'autres partenaires ;
  - 5) Développer un système d'alerte et attirer l'attention du Coordonnateur de l'UGP sur les retards constatés dans la mise en œuvre et les facteurs de risque ;
  - 6) Préparer les rapports des études et/ou des enquêtes de suivi-évaluation réalisées ;
  - 7) Consolider les rapports d'activités sur la base des rapports fournis par chacun des responsables de composantes, rédiger le rapport annuel de Suivi-Evaluation sur la base des données fournies par les agents décentralisés de suivi-évaluation ;
  - 8) Former les entités partenaires et les membres du staff du projet à la bonne utilisation des outils de collecte des données et le mécanisme de suivi-évaluation ;
  - 9) Former le personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet (à tous les niveaux) à la bonne utilisation et tenue des supports de données, le contrôle de la qualité des données et des rapports ;
  - 10) Organiser et donner une formation de mise à jour en suivi-évaluation au personnel du projet et à celui des partenaires de mise en œuvre, aux organisations locales et aux bénéficiaires et acteurs concernés ;
  - 11) Initier les études (enquêtes) et évaluations prévues dans le cadre du projet ;
  - 12) Réaliser des missions de contrôle et de supervision de collecte des données et d'assurance qualité ;
  - 13) Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre ;
  - 14) Assurer le suivi des recommandations des revues et toute autre évaluation en vue de s'assurer que les constats faits soient pris en compte ;
  - 15) Assurer la gestion et le suivi de la base des données sur les indicateurs, et rendre compte mensuellement, trimestriellement au Coordonnateur du projet ;
  - 16) Faire des visites de terrain régulières avec les responsables des volets, collaborer avec eux y compris les partenaires en charge de la mise en œuvre des activités pour assurer un suivi qualitatif des activités du projet afin d'avoir suffisamment d'éléments permettant d'éclairer les résultats atteints du projet, et pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle du SSE, et en identifier les adaptations éventuelles ;

- 17) Animer la diffusion régulière des conclusions tirées des travaux de Suivi-Evaluation auprès du personnel du projet, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires et acteurs concernés,
- 18) Rendre compte régulièrement au Coordonnateur de l'UGP, souligner les sujets de préoccupation et contribuer à la préparation de la documentation sur le suivi-évaluation à examiner lors des réunions de supervision ;
- 19) Participer aux missions de revues externes et faciliter l'accès des membres de l'équipe aux données du suivi-évaluation.
- 20) Participer à l'alimentation et à la mise à jour du système de capitalisation et favoriser la diffusion des leçons apprises.

***Pendant la période de préparation du projet le CSE travaillera essentiellement à la mise en place du SSE correspondant.***

## **2. RAPPORTS**

Le CSE établira un rapport d'avancement des activités de mise en place des SSE du projet, trois mois après la date démarrage des prestations et un rapport d'achèvement de sa mission douze mois plus tard.

Il participera à la consolidation de tous les rapports de l'UGP, notamment les rapports mensuels, trimestriels et annuels.

## **3. PROFIL DE L'EXPERT**

Le Chargé de Suivi-Evaluation est un expert national de bon niveau ayant :

- 1) un diplôme d'études supérieures (BAC+5 ans) en économie, gestion et administration, sciences sociales, statistique, informatique, ingénierie ou équivalent ; avec au moins deux formations complémentaires en techniques de suivi évaluation
- 2) Expérience professionnelle avérée minimum de 7 ans dont au moins 5 ans au poste du chargé ou spécialiste en suivi-évaluation dans de projets financés par de bailleurs fonds. L'expérience de moins de moins d'une année ne sera pas prise en compte.
- 3) une excellente capacité de conception et de rédaction des documents et outils de communication ;
- 4) une grande capacité d'initiative et un excellent esprit de travail en équipe ;
- 5) une grande capacité d'animation ;
- 6) une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet, SPSS, etc) ;
- 7) Une bonne connaissance des techniques pour la réalisation des ateliers participatifs,
- 8) Une maîtrise des logiciels : Excel avancé, Power BI/Tableau (souhaité), bases de données (Access/SQL), outils de collecte mobile

(ODK/Kobo/CommCare). Connaissance de logiciels statistiques (SPSS/Stata/R) et SIG (QGIS/ArcGIS) un plus.

#### **4. CRITERES DE PERFORMANCE**

La performance du CSE sera mesurée annuellement sur la base des indicateurs de performance définis dans le manuel de procédures du PURUK. :

#### **5. DUREE ET LIEU DE LA MISSION**

Un contrat de douze (12) mois sera signé avec une période d'essais de 06 mois, et pourrait être renouvelé suite à une évaluation de performance satisfaisante par le Coordonnateur de l'UGP. Le poste est basé à Kananga.

### **Annexe : Obligations du Contractuel en matière d'établissement des Rapports**

Le Spécialiste en Suivi et Evaluation élabore ou supervise l'élaboration des rapports suivants :

- Le rapport d'avancement des activités de mise en place des SSE du projet, trois mois après la date de démarrage des prestations ;
- La consolidation de tous les rapports mensuels d'activités du PURUK dans les 10 jours qui suivent la fin du mois concerné ;
- La consolidation de tous les rapports trimestriels d'activités du PURUK dans les 30 jours qui suivent la fin du trimestre concerné ;
- La consolidation de tous les rapports annuels d'activités du PURUK dans les 45 jours qui suivent l'année concernée ;
- Le rapport d'achèvement de sa mission.